



## L'ACTUALITE MUNICIPALE

### FETE DU 14 JUILLET

#### Galettes au feu de bois



Nous tenons à remercier tous les bénévoles des différentes associations qui chaque année aux alentours du 14 juillet se lèvent tôt pour confectionner d'excellentes galettes cuites au feu de bois.

#### Feu d'artifice et bal populaire



Nous remercions les artificiers et l'amicale des Sapeurs Pompiers qui nous ont offert un magnifique feu d'artifice, suivi d'un bal populaire animé par Charly'Pag.

Le bénéfice de ces deux opérations participe au financement du feu d'artifice.



### BREVES DU CONSEIL (séance du 12 juillet)

#### Emprunt :

Pour financer les différents investissements réalisés et à venir sur la commune, nous avons sollicité un emprunt d'un montant de 120 000 € auprès de la banque Crédit Agricole remboursable sur 15 ans, à un taux fixe de 1.38 %.

#### (Séance du 26 juillet)

#### Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme), le conseil municipal doit débattre sur la présentation du PADD établie en collaboration avec les membres de la commission urbanisme et Mme DALLY-MARTIN (urbaniste) assisté par Mr JOLIVET (Agence Départementale d'ingénierie). Après discussion, le conseil municipal à la majorité des présents actent de la tenue du débat sur les orientations générales du PADD.

### TRAVAUX

#### Point à temps :

Le PAT a été réalisé par l'entreprise EIFFAGE sur les secteurs suivants : village de Rougemont, chemin du marais, Mont d'Aranc et chemin de Colognat.

10 tonnes ont été utilisés au prix de 1 250 € HT la tonne.

Le **chemin de la Courbe** (près de l'ancienne porcherie) a été également refait en PAT, utilisation de 4 T au prix de 1 250 € HT.

#### Sécurisation des rues :

L'étude est toujours en cours afin de trouver la meilleure solution pour faire ralentir la circulation dans la traversée du village d'Aranc. La pose de ralentisseurs (dos d'âne) n'ayant pas été retenue par la population des différents quartiers concernés et devant l'inefficacité des écluses tels qu'elles ont été installées provisoirement, nous recherchons avec l'aide de l'agence d'ingénierie et de l'entreprise concernée, une autre solution, afin de ne pas dépenser les deniers publics inutilement.

#### Appartements de l'ancienne école de Rougemont :

Les 2 appartements ayant été libérés, le conseil municipal étudie la solution la mieux appropriée pour le devenir de ce bâtiment communal.

## Réhabilitation du marais :



Suite à la fermeture du puits de captage situé sur le marais de Jarine, les travaux ont pu reprendre sur la zone de protection rapprochée. Il s'agit du remblaiement des différents fossés et de la réhabilitation du lit de la Jarine.

## MONTCORNELLES



Le permis de construire déposé par la SCIC fin avril a été accepté par les services de l'Etat fin juin et ainsi les travaux ont pu commencé début juillet avec l'embauche de 3 salariés: **Thierry Béranger**, (tailleur de pierres et chef de chantier); **Ludovic Gillet** (maçon du bâti ancien) et **Simon Clipet** (charpentier).

En mars 2019, avec une équipe plus étoffée, les travaux de la halle et de la tour porte démarreront.

L'objectif est la construction des 3 ateliers (pierre, charpente et forge) d'ici fin novembre 2018. Pour la réalisation de ces ateliers, il a été acheté à la commune d'Aranc 18 m3 de résineux au prix de 20 € le m3.

La coupe de ces résineux a été faite sur les parcelles du secteur de Machurieux par l'ONF.

Aujourd'hui nous attendons l'accord du permis d'aménager pour les travaux qui seront réalisés cet automne par la Communauté de Communes (parking, bâtiment d'accueil, bâtiment technique, les différents réseaux eau, électricité, assainissement et la défense incendie).

## SYNDICAT DU BOREY

Comme nous vous l'avions indiqué sur le précédent flash, depuis le 9 juillet, les administrés des communes d'Aranc, Evosges et Nivolle-Montgriffon sont alimentés en eau potable par le syndicat du Valromey.

Les différents travaux d'interconnexion tant au réservoir de Rougemont qu'au puits de captage de Jarine sont terminés.

La dépose des pompes au puits de captage de Jarine sera prochainement faite ainsi que la pose de garde corps au réservoir de Rougemont.

Nous n'avons pas jugé utile de faire un relevé des compteurs des abonnés à cette date. Le coût de cette opération aurait été pour chacun beaucoup plus important que l'incidence de l'augmentation du coût du m3 d'eau qui se situera pour 2018 aux environs de 0.30 € du m3 consommé.

## PERMANENCES AOÛT/ SEPTEMBRE 2018

Du 30 au 5 août : M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 6 au 12 août : D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 13 au 19 août : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 20 au 26 août : G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 27 au 2 sept : A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 3 au 9 sept : M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77
Du 10 au 16 sept : D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 17 au 23 sept : G.DOLEATTO	04.74. 38. 57. 28
Du 24 au 30 sept : M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21. 77

## URBANISME : RAPPEL

Pour tout types travaux intérieurs et extérieurs envisagés, une demande de travaux doit être déposée au secrétariat de mairie qui vous renseignera sur le dossier à remplir (déclaration ou permis de construire).

Il est interdit de commencer les travaux sans accord des services de la mairie.

## INFOS PRATIQUES

### Secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 13 août au dimanche 2 septembre inclus.

Pendant cette période une permanence sera assurée par les élus pour les démarches urgentes,

**les jeudis 16, 23 et 30 août de 10h à 11h45.**

### Bibliothèque municipale :

La bibliothèque sera fermée du 5 août au 31 août 2018.

### Epreuves sportives « AINTRIMAN »

Une épreuve sportive (triathlon) traversera notre commune le dimanche 5 août de 10h à 13h30 en provenance d'Evosges, direction Izenave en traversant les villages d'Aranc et de Rougemont.

## AGENDA

**1 septembre:** Vague des classes en 8, 10h30, place de la mairie.

**13 septembre:** Conseil municipal, 20h30, salle du conseil

**21 septembre:** Réunion publique PLU, 19h30, salle polyvalente.